

Communiqué du SIER

Dans le cadre de l'entretien de notre parc compteurs, nos agents interviendront sur la commune de Courlans à partir de ce jour (le 15/05/2018) et pour une durée de plusieurs semaines, afin de changer les compteurs anciens et adapter une tête émettrice sur les plus récents.

Ce changement permet au SIER, d'une part de renouveler ses compteurs d'eau et, d'autre part, d'installer des têtes émettrices nous facilitant ainsi la relève. Dorénavant, cette dernière se fera de façon « automatisée » 2 fois par an et nous permettra d'établir des factures au plus juste avec une consommation réelle.

En règle générale, tous les compteurs sont placés en limite de propriété excepté pour quelques-uns qui sont dans les maisons. Notre présence dans les maisons est donc rarement nécessaire :
attention aux faux agents qui abuseraient de la faiblesse de certains.

Ainsi, nos personnels interviendront sur chaque compteur d'eau